

Edito de Daniel Panetto : "La nouvelle Commission du réseau de la diffusion de la presse"

mar 01/12/2020 - 09:05



Chère consœur, cher confrère,

Une nouvelle étape de la réforme de notre filière a été franchie avec la mise en place de la Commission du réseau de la diffusion de la presse (CRDP) et la nomination de ses membres par un arrêté du ministre de la Culture publié hier au Journal officiel.

La CRDP exerce quatre missions essentielles pour notre réseau : elle décide de l'implantation des points de vente après avis du maire de la commune ; elle délivre un certificat d'inscription aux agents de la vente de presse ; elle assure la gestion du fichier les recensant ; elle examine les litiges entre agents de la vente de presse.

Les 16 membres nommés dans cette commission se répartissent entre 3 représentants des quotidiens, 10 représentants des magazines et 3 personnalités qualifiées.

Ces trois personnalités qualifiées, outre leur participation aux travaux et délibérations de la commission, auront également la responsabilité d'examiner les litiges entre agents de la vente de presse dans le cadre d'une procédure de conciliation préalable. Ces trois personnalités qualifiées ont toutes une éminente expertise de la filière :

- Laurence Franceschini, conseillère d'Etat, présidente de la Commission paritaire des publications et agences de presse et ancienne directrice générale des médias et des industries culturelles au ministère de la Culture
- Philippe Abreu, actuel président de la Commission du réseau, ancien PDG de Turf Editions et directeur de la diffusion du Figaro

- et enfin, mon ami et prédécesseur Gérard Proust, ancien marchand de presse à La Rochelle et ancien président de Culture Presse (ex UNDP) auprès duquel j'ai pu m'imprégner de sa très grande expérience et de sa vision progressiste.

Je me réjouis de la nomination de ces éminentes personnalités qui connaissent parfaitement les rouages et les contraintes de notre métier. Leur expertise apportera une contribution exemplaire aux missions de la CRDP et leur impartialité contribuera utilement à l'intérêt général de la filière.